

## RYTHMES SCOLAIRES : MAUVAISE REPONSE ET VRAIES LUTTES SOLIDAIRES

Dans le cadre plus général de la « refondation de l'école », la réforme des « rythmes scolaires » initiée par le Gouvernement a déclenché l'inquiétude et l'opposition de la majorité de la communauté éducative. A l'heure où doivent se prendre les décisions pour la rentrée de septembre prochain, **quels sont les enjeux pour les personnels concernés et pour les familles ?**

### UNE MAUVAISE REFORME

La question des rythmes de l'enfant est un problème majeur, qui ne peut se traiter par une simple réorganisation du temps scolaire :  
**On ne découpe pas un enfant en tranches horaires...**

Or, depuis le passage brutal et généralisé à la semaine de quatre jours par le ministre DARCOS en 2008, jusqu'aux derniers avatars de la réforme PEILLON-HAMON, les orientations gouvernementales ratent leur cible, manquent d'ambitions et de vision à long terme.

**Pour nous, il ne s'agit pas de réformes des « rythmes », mais de simples remaniements des horaires scolaires.**

Le Gouvernement fait comme si tous les enfants allaient rentrer chez eux l'école finie, et laisse les collectivités locales « se débrouiller » pour le reste du temps.



Or, s'il est vrai qu'il existe un service public local du péri-scolaire et de l'extra-scolaire, ce n'est pas le cas partout, notamment dans les petites communes. Par ailleurs, là où il existe, ce service est souvent le fruit d'une histoire de plusieurs décennies, et le bouleverser en quelques mois ne peut pas donner des résultats satisfaisants.

L'expérience des communes engagées dans ce processus depuis 2013 nous le prouve : cette réforme ne répond pas à la volonté affichée, et au contraire pose des problèmes majeurs de mise en œuvre pour les écoles, les collectivités, et l'ensemble des agents et salariés concernés.

### L'ACTION DE LA CGT

Dans ce contexte, et dès janvier 2013, la CGT a eu la volonté de rassembler tous les salarié-e-s concerné-e-s, qu'ils soient enseignant-e-s, agents territoriaux **ou au sein** des associations et des clubs sportifs.

Il s'est agi d'abord, en convergence avec les familles, d'intervenir pour demander le retrait de cette réforme et l'ouverture de vraies discussions sur l'organisation scolaire et péri-scolaire, pour véritablement prendre en compte les rythmes de l'enfant.

Il s'est agi aussi, partout où la réforme était déjà mise en œuvre, de s'assurer qu'elle ne se fasse pas « sur le dos » des personnels, et au détriment de la qualité du service public.

Il s'est agi enfin de déjouer les risques de mise en opposition des salarié-e-s entre eux, et c'est bien là le rôle du syndicalisme confédéré qu'incarne la CGT.

## **ET MAINTENANT ?...**

Le DASEN (Inspecteur d'Académie) vient de confirmer qu'il entendait faire appliquer partout la réforme à la rentrée de septembre. Cette annonce fait suite à un « bras de fer » de plusieurs mois avec de nombreux maires du département, six d'entre eux déclarant toujours aujourd'hui ne pas vouloir appliquer la réforme.

Nous ne sommes pas dupes des objectifs purement politiques -voire politiciens- qui se cachent derrière cette attitude. On peut d'ailleurs remarquer que beaucoup de maires qui affichent aujourd'hui leur opposition ont depuis longtemps « rendu leur copie » à l'Inspecteur d'Académie, et négocié avec ses services pour l'organisation de la rentrée.

La Mairie de Nice elle-même, pourtant en pointe de ce mouvement, vient d'annoncer qu'elle appliquera la réforme, qu'elle informera les parents du dispositif mis en œuvre dans les prochains jours, tout en oubliant de répondre aux interrogations légitimes du personnel—Nous nous inquiétons, pour la quasi-totalité des communes du département et au vu du retard pris, sur les conditions dans lesquelles va pouvoir s'effectuer la rentrée de septembre.

## **...SE BATTRE PARTOUT**

Les organisations de la CGT sont déterminées, quelles que soient les dispositions prises dans chaque commune, à ce que les personnels concernés n'en fassent pas les frais, par volonté ou par imprévoyance des autorités de l'Éducation Nationale ou locales.

Au contraire, il faut obtenir à cette occasion le maximum de titularisations et de passages à temps complet des agents, ainsi que les formations nécessaires, afin que soit rendu le meilleur service public possible auprès des enfants.

Il est également indispensable que les représentants du personnel soient consultés sur les nouvelles organisations, notamment par la réunion des instances représentatives des personnels.

## **MAIS IL EST ENCORE TEMPS...**

Il est encore temps que le Gouvernement retire les décrets en question, et engage des discussions pour de vraies réformes du système éducatif, loin de cette « usine à gaz » imposée dans la confusion et polluée par des jeux politiques locaux.

***L'école, les enfants méritent mieux que ça !***